



CHARTE PI GSE

Relative à la constitution d'une plateforme pour la coopération institutionnelle sur les questions de gestion de la santé en entreprise (PI GSE)

Adoptée par les organisations membres :

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

Promotion Santé Suisse (PSS)

Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva)

Secrétariat d'État à l'économie (SECO)

Association des offices suisses du travail (AOST) / Association intercantonale pour la protection des travailleurs (AIPT)

Berne, juin 2018

Avant-propos

La présente charte établit des principes directeurs pour la création d'une plateforme de collaboration institutionnelle consacrée aux questions de gestion de la santé en entreprise (PI GSE), en application de la mesure 3.3 du Plan de mesures de la Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT ; cf. ch. 1 Mandat).

La charte décrit le cadre à l'intérieur duquel les organisations membres pourront s'investir pour développer la coopération institutionnelle sur les questions de gestion de la santé en entreprise. Elle explique les objectifs, les tâches et les principes de la collaboration au sein de la PI GSE.

Les organisations membres coopèrent à la mesure de leurs besoins et de leurs ressources, en fonction des tâches qu'elles ont à accomplir. Les questions de gestion de la santé en entreprise qu'elles identifient comme prioritaires sont traitées de manière ciblée au sein de groupes de travail institués pour une durée déterminée (voir le document sur l'organisation de la plateforme institutionnelle Gestion de la santé en entreprise).

1 Notre mandat

Créer et animer une plateforme institutionnelle consacrée à la gestion de la santé en entreprise (PI GSE) en tant que mesure de mise en œuvre de la Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT, plan de mesures, mesure 3.3). Le but est de développer la coopération institutionnelle afin de contribuer collectivement à ce que les entreprises et les autres organisations en Suisse bénéficient d'un soutien optimal pour offrir à leur personnel un environnement de travail favorable à la santé.

Le cadre de référence de la PI GSE

La PI GSE repose sur la stratégie MNT, la loi sur le travail (LTr), la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI), la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) et leurs ordonnances ainsi que sur les mandats politiques ayant trait à la santé physique et à la santé psychique.

Le but de la PI GSE

La PI GSE sert d'abord à coordonner les activités des organisations membres ainsi qu'à développer la coopération et les échanges mutuels. En deuxième lieu, elle leur permet de dialoguer avec d'autres acteurs engagés dans la gestion de la santé en entreprise. La PI GSE s'intéresse à la fois à l'exécution des prescriptions légales et aux activités des milieux économiques dans le domaine surobligatoire de la GSE.

2 Notre conception de la GSE

La GSE consiste à optimiser systématiquement les facteurs influant sur la santé dans l'entreprise en aménageant les structures et les processus de façon à créer des conditions favorables à la santé du personnel, ce qui est positif pour l'entreprise. La GSE suppose la participation de toutes les catégories de personnel, elle fait partie intégrante du travail de management et est vécue dans la culture de l'entreprise.

Nous considérons la GSE comme un moyen de maintenir la population active en bonne santé grâce à l'action combinée de tous les acteurs de la société, à tous les niveaux et dans tous les secteurs. La GSE englobe à la fois l'application des prescriptions légales et les activités volontaires mises en place par les milieux économiques.

3 Nos objectifs

Coordination

Nous exploitons les synergies et nous évitons autant que possible les doublons entre nos activités.

Transparence

Les besoins, les rôles et les compétences des acteurs principaux ainsi que les interfaces entre les activités des différents acteurs sont clairement établis.

Valeur ajoutée pour les entreprises et les salariés

Les entreprises connaissent les rôles respectifs des différents acteurs de la GSE. Elles ont des informations sur toute la gamme des obligations et des possibilités en lien avec la promotion de la santé dans le monde du travail et sur ses bénéfices. Elles trouvent facilement conseils et assistance pour proposer un environnement de travail favorable à la santé du personnel.

4 Nos tâches

Échanges et coordination

Nous nous informons mutuellement de nos activités en cours ou prévues et nous nous concertons.

Organisation

Nous définissons nos rôles et compétences respectifs et nous les faisons évoluer si nécessaire. Nous délimitons nos domaines de compétence respectifs et nous définissons les interfaces.

Travaux sur le fond

Nous choisissons des thèmes et nous travaillons ensemble sur les questions qui se posent dans ces domaines. Les résultats de ces travaux alimentent nos activités sous une forme appropriée.

Communication

Nous informons les organisations membres au sujet de nos activités sous une forme appropriée et nous mettons à leur disposition les résultats de nos travaux qui sont pertinents pour la communication avec leurs groupes cibles. Si cela est utile, nous informons d'autres parties prenantes au sujet de nos activités en fonction des besoins et des objectifs.

Contrôle d'efficacité

Nous passons régulièrement en revue nos objectifs. Nous intégrons les résultats de cet examen dans la suite de notre collaboration.

5 Les principes de notre collaboration

Pragmatisme

Nous collaborons en fonction des besoins, dans le souci de trouver des solutions, avec un formalisme réduit.

Engagement

Nous nous impliquons pour animer la plate-forme et pour qu'elle génère une valeur ajoutée.

Autonomie

Nous cultivons les discussions ouvertes et nous respectons les avis différents. Chaque organisation membre conserve son autonomie de décision en ce qui concerne ses activités propres.

Continuité

Nous nous efforçons d'assurer une continuité grâce aux personnes qui nous représentent au sein de la PI GSE.